

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1555

Artikel: Samuel Roller, pédagogue
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samuel Roller, pédagogue

**Samuel Roller, un ami de *Domaine Public*, est décédé.
En guise d'adieu, nous souhaitons saluer
son engagement en faveur de la pédagogie.**

Donner un sens plein à la pédagogie, ce fut l'engagement de Samuel Roller. D'abord par la pratique du métier de base, instituteur, formé à Neuchâtel puis encore à Genève. Créateur d'outils d'enseignement, il était très fier de son cahier de conjugaisons, considéré par toute une génération comme une sorte de livret de la maîtrise du français. Dans un autre registre, il participe à la rénovation de l'enseignement des mathématiques. Il connut l'apport des sciences de l'éducation,

ayant travaillé aux côtés de Jean Piaget. Mais il ne concevait pas l'école sans son cadre politique. C'était un homme de la cité, avec ce sens pratique et civique qui est souvent l'apport des Neuchâtelois à la communauté confédérale. A ce titre, il fut le créateur de l'Institut romand de recherche pédagogique (IRDP).

Mais il n'y a pas de pédagogie sans philosophie, sans conception de l'homme, sans humanisme. La conviction de Roller était qu'il faut permettre à l'enfant de se

construire. Construire, c'est à la fois une exigence - il faut que cela tienne, résiste aux contraintes extérieures et aux poussées intérieures - mais c'est aussi respecter les matériaux, leurs particularités, donc l'autonomie de l'enfant.

Samuel Roller était un ami de *Domaine Public* de toujours. En 2001 (*DP* 1467), il choisit notre journal pour rendre hommage à Laurent Pauli. Nous avons souhaité, en le citant, rendre présente sa pensée vivante. ag

«Oui, pédagogie»

Dans une conférence publique en février 1986, Samuel Roller exposa son engagement qu'il intitula «Oui, pédagogie». Cette affirmation répond à un surtitre «Vous avez dit... pédagogie» qui était l'expression du scepticisme (et aujourd'hui de la critique) de certains de ses contradicteurs. A la suite de son exposé, il répondit à des questions de l'auditoire. Nous publions quelques extraits de ce dialogue. Elles permettent de saisir ses convictions sur le vif.

- Que pensez-vous du décalage entre l'école et la vie quotidienne? Vous ne trouvez pas qu'il y a de plus en plus de divergences entre la vie éducative et la vie quotidienne?

- Cette divergence, je me demande presque si elle n'est pas souhaitable. D'une certaine manière, cela me heurte au moment même où je le dis, mais, dans un monde de frénésie, d'accélération

de toutes choses, d'affolement, l'école ne pourrait-elle être le lieu où s'opère le plus grand changement, c'est-à-dire où l'on change le moins, le lieu de la contre-agitation, le lieu où l'on est calme, où l'enfant trouve des références à quoi se comparer, des modèles à quoi s'identifier? Peu à peu, dans ce lieu de paix (puisque les enfants doivent, comme une plante, grandir dans la sérénité) pourrait se révéler un rôle «civilisateur» de l'école. Je suis plutôt pour ça, pour la paix et le calme. Bien sûr, on ne peut pas vouloir que l'école ne soit pas ouverte à la vie; mais, ses portes étant ouvertes, il faudrait qu'elle soit un lieu de sérénité.

- Si vous vous promeniez maintenant dans les classes de 5e année primaire dans le canton de Neuchâtel, vous verriez que les élèves sont à une semaine des examens de passage au Collège. Alors, la sérénité, le plaisir d'aller à l'école...?

- Les examens de sélection, c'est indéfendable. Dans mon système, je les exclus. Je souhaite que chaque enfant puisse avancer à son pas, selon sa nature, ses possibilités, ses rythmes, ses goûts naissants. Pas de sélection-exclusion. Mais, pour chacun, toute la «promotion» dont il est susceptible. Telle serait la véritable «égalité des chances».

- Et les notes, alors, vous les excluez aussi?

- C'est évident. Mais je tiens à vous dire que je me suis pourtant battu pour qu'on ne les supprime pas, tout en les supprimant. J'ai demandé qu'on mette en place des dispositifs d'évaluation sérieux de telle sorte que l'élève, au fur et à mesure qu'il apprend, ait conscience qu'il sait («Maintenant, je sais que je sais») et que les parents le sachent aussi («Maintenant, le petit, cela, il le sait»). Je souhaite un plan d'études qui tiendrait dans un format de poche, comme celui de

Jean-Pierre Chevènement. Un tel plan d'études dirait clairement ce qui doit être su et comment on sait que «c'est su» (évaluation en terme de «savoir-faire»). Ainsi, peu à peu, la note qui ne dit rien de précis là-dessus tomberait en désuétude. La note scolaire est une «valeur sociale». On ne la supprimera qu'en rendant caduque cette valeur elle-même.

- Combien de temps faut-il pour qu'un tel processus puisse tomber en désuétude? Vous pensez que c'est possible? Les gènes s'effacent-ils?

- Adressez-vous aux maîtres ès-pédagogie: on dit qu'une réforme, un changement scolaire, c'est une génération, une trentaine d'années. La fin des notes scolaires... en 2015! ■

Le texte intégral de la conférence est disponible sur le site de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch